

Salaires : contexte national

ST n'est pas hors du monde comme la direction essaie de le faire croire. Et le salaire doit permettre à tout le monde de vivre au quotidien. Qu'en est-il des données globales France ?

Le contexte économique national

La direction insiste toujours sur le contexte interne à ST... Mais elle oublie que lors qu'ils quittent le travail, **les salariés de ST ont aussi une vie et que leur salaire est aussi dépendant du contexte économique national**. Par ailleurs, **ST aussi bénéficie de ce contexte économique national** : par exemple en tirant le maximum de profit des aides en tout genre comme le CIR, CICE, exonérations de cotisations sociales, en embauchant des jeunes dont toute la formation est assurée par l'état... Pourquoi ne pas en tenir compte lorsqu'il s'agit de nos salaires ?

Minima conventionnels

La convention de la métallurgie définit des coefficients s'appliquant obligatoirement à tous les salariés concernés par cette convention. **A chaque coefficient est associé un salaire annuel minimum que l'employeur est tenu d'appliquer** quelle que soit sa politique de rémunération. En début de chaque année, une négociation se tient pour relever ces minima.

Cette année, **l'augmentation des minima est très importante** : beaucoup plus que les années précédentes : **+2.1% pour les Ingénieurs et cadres et en moyenne 2.5 % pour les OATAM en fonction des coefficients** (contre 1.2 % en 2018 et 0.8 % en 2017), Bref, elle va « annuler » les maigres efforts faits par ST l'année dernière et probablement faire passer sous les minima conventionnels de nombreux salariés.

Cette négociation s'est passée dans un contexte particulier mêlant l'annonce de profits record des entreprises du CAC40, des distributions scandaleuses de dividendes et le début du mouvement des « gilets jaunes ».



Impact de l'inflation

Elle impacte directement le pouvoir d'achat : **si l'inflation est plus forte que les augmentations de salaire, vous perdez du pouvoir d'achat...** Or, 2018 a vu le retour d'une inflation plus marquée : 1.8 %. En gros, **cette inflation annule presque à elle seule les augmentations de salaires 2018**. Et elle est prévue autour de 1.5 % en 2019...

En conclusion

L'augmentation des minima conventionnels ET le retour de l'inflation sont deux arguments massifs pour justifier une augmentation générale pour l'ensemble des salariés de ST. Pas une catégorie, pas un sous-groupe, mais TOUS les salariés.

Sans cette augmentation générale, **de nombreux salariés verront leur pouvoir d'achat diminuer ou leur salaire passer sous les minima conventionnels dès l'année 2019**.

Si la direction annonce déjà une politique salariale anémique, la partie ne fait que commencer :
Sur Grenoble, nous avons fait le choix de vous donner la parole et d'aller à votre rencontre :

- **En bas de la cantine du 14 au 17 mai,**
- **en ligne sur <http://stmicrogrenoble.reference-syndicale.fr/>**

Merci de répondre massivement !

